

JEAN-PIERRE PHILIBERT, PRÉSIDENT DE LA FEDOM

« Il ne faut pas toucher aux entreprises cette année »

La Fédération des entreprises d'outre-mer (Fedom) tient après-demain à Paris son assemblée générale annuelle. Dans une interview au Quotidien, son président, Jean-Pierre Philibert, évoque ses attentes par rapport à la déclinaison ultramarine du pacte de compétitivité. Il appelle l'Etat à soutenir les entreprises au lieu de les mettre une nouvelle fois à contribution. Objectif : créer des emplois et réduire le coût du chômage.

– Jean-Pierre Philibert, l'année 2013 a notamment été marquée outre-mer par la transformation de la défiscalisation en crédit d'impôt pour les entreprises réalisant plus de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires. Est ce un échec pour le patronat, qui n'est pas parvenu à faire valoir ses arguments ?

– En ce qui concerne la défiscalisation, je rappelle que nous partions de très loin. Il y avait très clairement une volonté de Bercy de la supprimer. Après une intense concertation, nous avons obtenu son maintien pour les petites entreprises. Certains verront le verre à moitié vide. Je considère pour ma part qu'il s'agit d'une victoire collective obtenue notamment grâce à la mobilisation de nos parlementaires.

En ce qui concerne le crédit d'impôt pour les entreprises réalisant plus de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires, il s'agit d'une expérimentation. Nous verrons si cela marche. Je mettrai quand même deux bébés. In fine, c'est Bercy qui a tenu la plume et a gagné sur deux points. Le seuil de 20 millions se fera au sein d'un groupe, ce qui fera que l'expérimentation initialement annoncée

pour 110 entreprises ira bien au delà. Et nous n'avons pas eu gain de cause concernant la période transitoire avant le 1^{er} juillet 2014, avec le risque que certains projets ne soient plus éligibles.

Je regrette également que le plafond à 18 000 euros de défiscalisation outre-mer n'ait pas été déconnecté du plafonnement général à 10 000 €. A cause de cela, un grand nombre de projets ne seront pas financés.

– Autre sujet de mécontentement du côté du patronat réunionnais : le recentrage des exonérations de charges sociales sur les bas salaires...

– Il a été imposé par Bercy à Victorin Lurel sans que les parlementaires soient concertés. Je le dis encore aujourd'hui : cette décision est incompréhensible. Et ce à la lumière de deux événements. Le premier, c'est le rapport Lebreton qui se penche sur la manière de faire pour garder des salariés. Le gouvernement envoie un mauvais signal avec la suppression des exonérations sur les salaires moyens, qui va à l'encontre de la politique à mener outre-mer.

Le « tango » du gouvernement

Le deuxième point, c'est le discours du président nous expliquant qu'il faut diminuer les charges pour redonner de la compétitivité aux entreprises. Outre-mer, l'Etat a commencé par les augmenter. La suppression de ces 90 millions d'euros d'exonéra-



Jean-Pierre Philibert : « il faut que l'Etat mesure que les entreprises souffrent aussi ». (Photo Yann Huet)

tions nous laisse en colère et perplexes quant aux méthodes de ce gouvernement. Il fait du tango : un pas en avant, deux pas en arrière.

Les entreprises ont au contraire besoin de visibilité concernant les dispositifs fiscaux et sociaux. L'Etat nous dit : « circulez, y a rien à voir ». Mais pour nous, ce dossier n'est pas soldé. Il faudra qu'on en rediscute.

– Le ministre des Outre-mer est chargé de plancher sur l'adaptation du pacte de responsabilité. Qu'en attendez vous ?

– Nous avons assisté à ce sujet à un certain cafouillage du gouvernement avec des annonces successives contradictoires. On nous a notamment promis fin 2013 une loi de compétitivité pour avant les élections municipales. Nous apprenons ensuite que c'est

dans ce cadre là que sera décliné le pacte de responsabilité. Sur ce, le Premier ministre lance une grande réforme fiscale avec 53 milliards d'économies sur trois ans et indique que tout le monde est concerné. Dernier épisode : nous découvrons qu'il n'y a plus de loi de compétitivité et que le pacte de responsabilité sera décliné en deux temps : les mesures fiscales dans la prochaine loi de Finances et les autres sans doute dans la loi sur l'outre-mer annoncée en juin ou en juillet. Les choses bougent tout le temps !

« L'Etat nous a piqué 90M€ »

– Par quoi faut-il remplacer outre-mer, où elles existent déjà, les exonérations de cotisations familiales qui vont être instaurées en métropole ?

– Victorin Lurel nous a dit qu'il n'y aurait pas beaucoup de moyens supplémentaires mais plutôt une redistribution des aides à euros constants. Je rappelle que l'Etat nous a piqué 90 millions d'euros l'année dernière et qu'en dessous de ce montant, le compte n'y sera pas. Nous plaçons plutôt en faveur d'un changement de moteur. Il faut sortir de cette politique à la petite semaine avec des coups de rabots successifs. Il est préférable d'investir aujourd'hui pour que cela rapporte demain. L'Etat sera gagnant. Plutôt que d'indemniser des chômeurs, il vaut mieux donner de l'argent aux entreprises pour les aider à créer et maintenir

GROS PLAN

ENCORE UN AN ET DEMI DE MANDAT. Après avoir pris en avril 2011 la présidence de la Fedom (Fédération des entreprises d'outre-mer) en lieu et place de Guy Dupont, démissionnaire, Jean-Pierre Philibert a été réélu en octobre 2012 pour une période de trois ans. L'assemblée générale programmée après-demain à Paris, ne donnera donc lieu à aucune élection.

Tourisme : « Je ne veux pas qu'on m'instrumentalise »

– Le préfet l'a mentionné lors des Assises du tourisme : la Fedom vient de saluer une partie du travail de la Cour des comptes concernant le tourisme outre-mer alors que ses conclusions sont très critiquées à La Réunion, tant par le conseil régional que par les professionnels. Comment expliquez vous ce décalage de points de vue ?

– Je m'inscris en faux à ce sujet. Je ne veux pas qu'on m'instrumentalise. Sur ce rapport, je suis plutôt nuancé. Nous ne partageons pas tout ce qui est écrit, notamment la remise en cause de la défiscalisation.

Selon un rapport de l'Assemblée nationale, la défiscalisation productive outre-mer a été divisée par deux en cinq ans. La Cour des comptes devrait réviser

ses chiffres et arrêter de nous bassiner avec le coût des niches fiscales outre-mer.

Il y a néanmoins dans ce rapport des commentaires dont nous nous félicitons qu'ils aient été portés. Je pense notamment à l'absence de politique publique cohérente en matière de tourisme (plus aux Antilles qu'à La Réunion où les îles Vanille sont un bon concept), à l'insuffisance de la desserte aérienne et à des problèmes de compétitivité par rapport aux pays voisins, Maurice et Madagascar en ce qui concerne La Réunion.

Le tourisme doit constituer une priorité et c'est dans ce sens que nous avons plaidé en faveur de l'organisation d'Assises dans les Dom. Nous nous félicitons d'avoir été entendus et serons très vigilants quant aux conclusions nationales, en particulier concernant la question des visas et la dette des hôteliers pour laquelle nous réclamons un moratoire (NDLR : ce dernier point concerne surtout les Antilles). Nous aborderons tous ces points lors de notre assemblée générale de mercredi.

« Nous allons nous battre pour le BTP »

– Le BTP réunionnais compte revenir à la charge en 2014 concernant une défiscalisation plus attractive dans le logement intermédiaire (Duflot Dom). Peut-il espérer quelque chose du gouvernement et la Fedom lui apportera-t-il son soutien ?

– La décision de l'Etat à ce sujet est invraisemblable. A La Réunion, le secteur du BTP a perdu quasiment un emploi sur deux en quelques années. Il n'y a plus aujourd'hui que le logement social. Nous allons rappeler au ministre que nous avons besoin d'un Duflot Dom amélioré. Qui aujourd'hui aurait envie d'investir dans le logement intermédiaire sachant que l'avantage fiscal est quasiment aussi important en métropole ? Je ne comprends pas cette attitude butée du gouvernement.

En visite à La Réunion avant le mois de juillet

Victorin Lurel nous a dit, lors de notre dernière rencontre, qu'il était prêt à tout examiner. Il y a 5 milliards d'euros de défiscalisation outre-mer. A périmètre égal, il est

sans doute possible de déplacer les curseurs, peut-être en jouant sur les taux de TVA ou en diminuant la durée minimum de détention du bien défiscalisé. Nous ne demandons pas une augmentation du taux.

Nous avons mené un travail à ce sujet qui sera validé lors de notre

assemblée générale. Ce point sera également à l'ordre du jour de ma visite à La Réunion avant l'été (NDLR : l'hiver austral).

La question du BTP est fondamentale pour moi et nous allons nous battre. Ce secteur est un élément clef des économies ultramarines.



« Il y a une absence de politique publique cohérente en matière de tourisme ». (Photo Emmanuel Grondin)



« A La Réunion, le secteur a perdu quasiment un emploi sur deux ». (Photo Philippe Chan Cheung)